

## la croix... et la justification par la foi

L'événement que nous rappelons lorsque nous parlons de la croix a de multiples facettes. À la croix, l'amour et la justice de Dieu éclatent au grand jour. À la croix, la victoire définitive sur le mal est remportée. C'est là aussi que nous trouvons l'exemple suprême du don de soi, là que le plan du salut se réalise...

Le Nouveau Testament utilise toute une série de métaphores pour nous communiquer le sens de l'événement de la croix et pour illustrer le salut acquis pour nous par le Fils de Dieu dans sa mort. Il est question de propitiation, de rédemption, de réconciliation... Mais les chrétiens évangéliques ont toujours affirmé que l'image la plus forte est celle de la « justification ».

La Réforme a remis l'accent très fortement sur cette « justification par la foi » trop oubliée. Luther écrit qu'elle est « le principal article de toute doctrine chrétienne, celui en vertu duquel l'homme devient vraiment chrétien. » L'expression en elle-même peut sembler un peu aride. Nous allons essayer de voir ce qu'elle recouvre — et toute la richesse qu'elle renferme.

### qu'est-ce que la justification ?

Il s'agit à l'origine d'un terme du langage juridique qui désigne le contraire de la condamnation. Lorsque Dieu « justifie » un pécheur, il prononce d'avance le verdict qui sera énoncé au dernier jour. Il affirme non seulement qu'il a pardonné les péchés de l'intéressé, mais aussi qu'il lui a conféré un statut de « juste » à ses yeux.

**la source de la justification** : *c'est gratuitement qu'ils sont justifiés par sa grâce, au moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ.* (Ro. 3.24) Cette grâce — de Dieu — est son amour, gratuit, spontané, immérité, mais aussi non désiré et non sollicité. Ce que la grâce offre, elle le donne gratuitement (Augustin disait « pour rien »). Les dons de la grâce sont des dons gratuits.

**le fondement de la justification** : *nous sommes justifiés par son sang...* (Ro. 5.9), en vertu de la mort de Jésus en sacrifice. S'il n'y a *maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ* (Ro. 8.1), c'est que Dieu *a condamné le péché dans la chair* de Jésus (Ro. 8.3). **Nous** sommes justifiés parce que **lui** a été condamné. La loi ne peut plus nous imposer ses exigences, car elles ont toutes été satisfaites à la croix.

**la sphère d'action de la justification** : Nous sommes *justifiés dans le Christ* (Ga. 2.17). Nous sommes justifiés si et seulement si nous sommes unis au Christ, intégrés dans sa nouvelle communauté et engagés à mener une vie nouvelle.

**le moyen de la justification** : Nous sommes *justifiés par la foi*. C'est l'expression préférée de Paul : Ro. 3.28 et 5.1 ; Ga. 2.16 ; Ph. 3.9. Lorsque Luther a traduit Romains 3.28, il a ajouté l'adjectif *seule* (*par la foi seule*) qui rend le sens encore plus explicite. Il n'y a aucune justification possible *par les œuvres de la loi*. Elle ne peut procéder que de la foi seule.

Il y a ici un danger : nous devons éviter de glisser vers l'erreur qui fait de la foi une œuvre qui mérite le salut ! Nous sommes justifiés par la grâce de Dieu et le sang de Christ, *au moyen de la foi*. Lorsque nous disons « justifié par la foi seule », cela est synonyme pour nous de « justifié par Christ seul ». La foi sert à recevoir ce qui est offert gratuitement. « Dieu justifie celui qui croit, non en raison de la valeur de sa foi, mais en raison de la valeur de celui sur qui elle repose. » (Hooker) La foi est la main vide qui saisit le cadeau ou la bouche qui boit l'eau de la vie, rien de plus.

**le fruit de la justification** : *C'est par la grâce, en effet, que vous êtes sauvés au moyen de la foi. Cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est pas en vertu des œuvres, pour que personne ne puisse faire le fier. Car nous sommes son ouvrage, nous avons été créés en Jésus-Christ pour des œuvres bonnes que Dieu a préparées d'avance, afin que nous nous y adonnions.*

(Ép. 2.8-10) Nous ne sommes pas justifiés **par** les œuvres accomplies, mais **pour** accomplir des œuvres agréables à Dieu. Le salut s'obtient par la foi, mais *la foi est agissante par l'amour* (Ga. 5.6).

### la justification controversée

La justification par la foi était l'un des mots d'ordre les plus importants des Réformateurs. Elle était et reste l'un des principaux points de divergence avec Rome. L'Église catholique romaine considère que nous croyons à une « fiction juridique » qui déclare juste sans rendre juste. Cela appelle quelques précisions.

La foi évangélique insiste sur le fait que la notion biblique de « justifier » veut bien dire « déclarer juste » et non « rendre juste ». Mais il faut ajouter que la justification est toujours accompagnée par la **régénération**. Dieu régénère aussitôt celui qu'il justifie. C'est cette nouvelle naissance qui produit une vie nouvelle : on dit que la justification entraîne la sanctification. Lorsqu'on distingue bien entre justification et sanctification, tout devient clair :

- La justification est un verdict juridique prononcé par Dieu qui déclare juste le pécheur ; la sanctification est l'activité de Dieu dans le cœur pour rendre juste le pécheur.

- Dieu justifie le pécheur par la mort de son Fils ; il le sanctifie par la régénération opérée par l'Esprit qui habite le pécheur justifié.

- La justification est instantanée, la sanctification est progressive — elle commence au moment où le pécheur est justifié, mais elle se poursuit tout au long de la vie, au fur et à mesure que le Saint-Esprit le transforme en l'image de Christ (2 Co. 3.18).

- La justification est complète (elle ne comporte pas de degrés). Nous ne serons pas davantage justifiés au jour de notre mort que nous ne l'étions au jour de notre conversion. La sanctification est incomplète. Elle commence au moment où nous nous convertissons, se poursuit toute notre vie sur terre, pour s'achever lorsque Christ reviendra. Alors et alors seulement, *nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est* (1 Jean 3.2).

- La justification procède de la foi sans les œuvres. Elle est entièrement l'œuvre de Christ. La sanctification procède de la foi et des œuvres que notre foi produit. (C'est le sens des exhortations du N.T. : *veillez, priez, sanctifiez-vous, purifiez vos cœurs...*)

Dieu nous déclare justes par la croix, par la mort de son Fils, moyennant la foi, et notre justification est aussi instantanée que complète. Dieu nous rend justes par son Esprit qui demeure en nous, par la foi et les œuvres qui en découlent, et cette sanctification est à la fois progressive et incomplète.